

COMMUNE DE DIZY

PLAN PARTIEL D'AFFECTATION

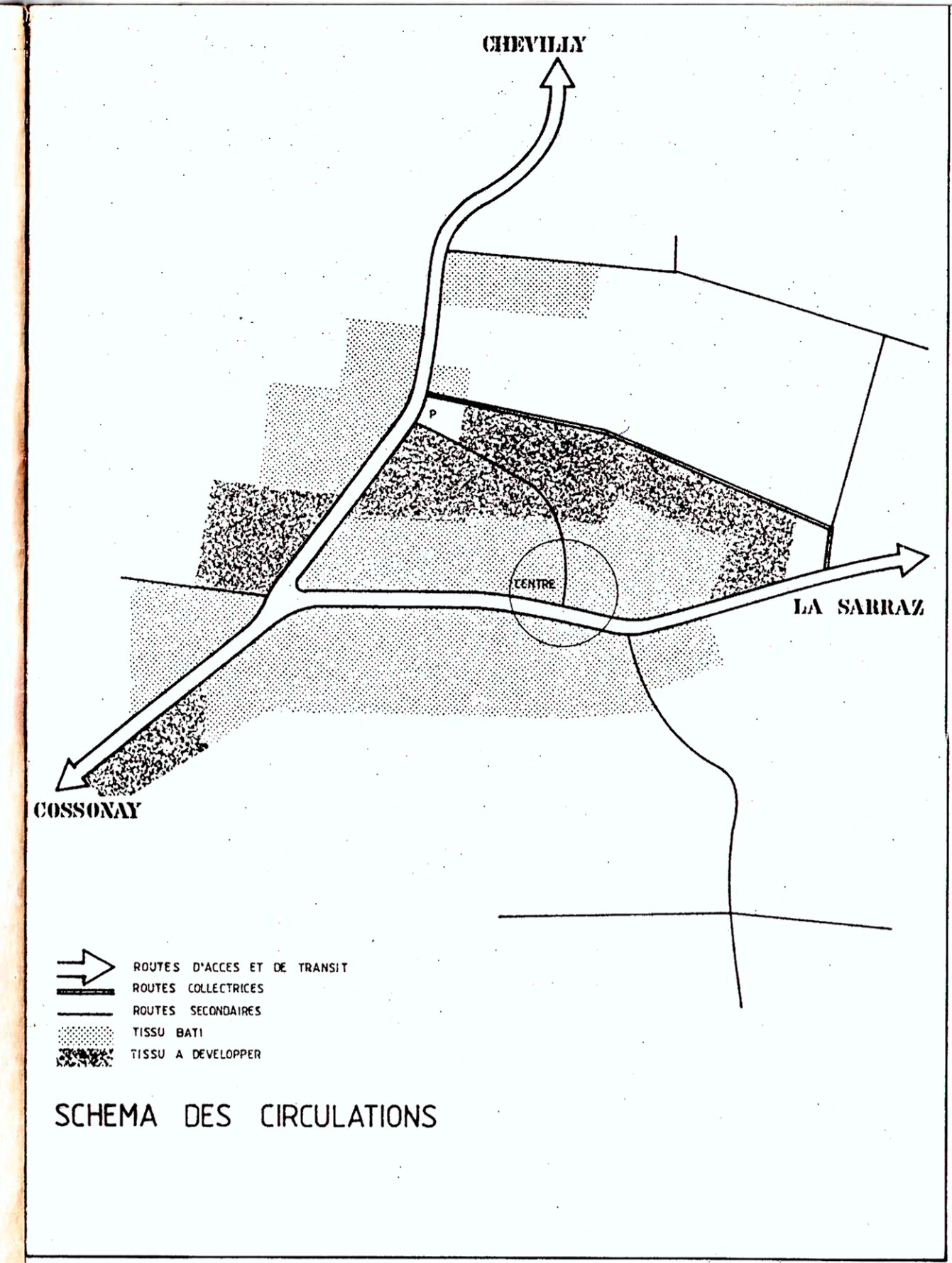
A: Zone du village  
B: Fixant les limites de construction

Approuvé par la municipalité de DIZY dans sa séance du 3.07.91  
Le syndic Le secrétaire

Plan déposé au greffe municipal pour être soumis à l'enquête publique du 2.08.91  
Le syndic Le secrétaire

Adopté par le Conseil Général dans sa séance du 10.10.91  
Le président Le secrétaire

APPROUVÉ PAR LE DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS, DE L'AMÉNAGEMENT ET DES TRANSPORTS, le 11 AVR. 1997  
Le Chef du Département



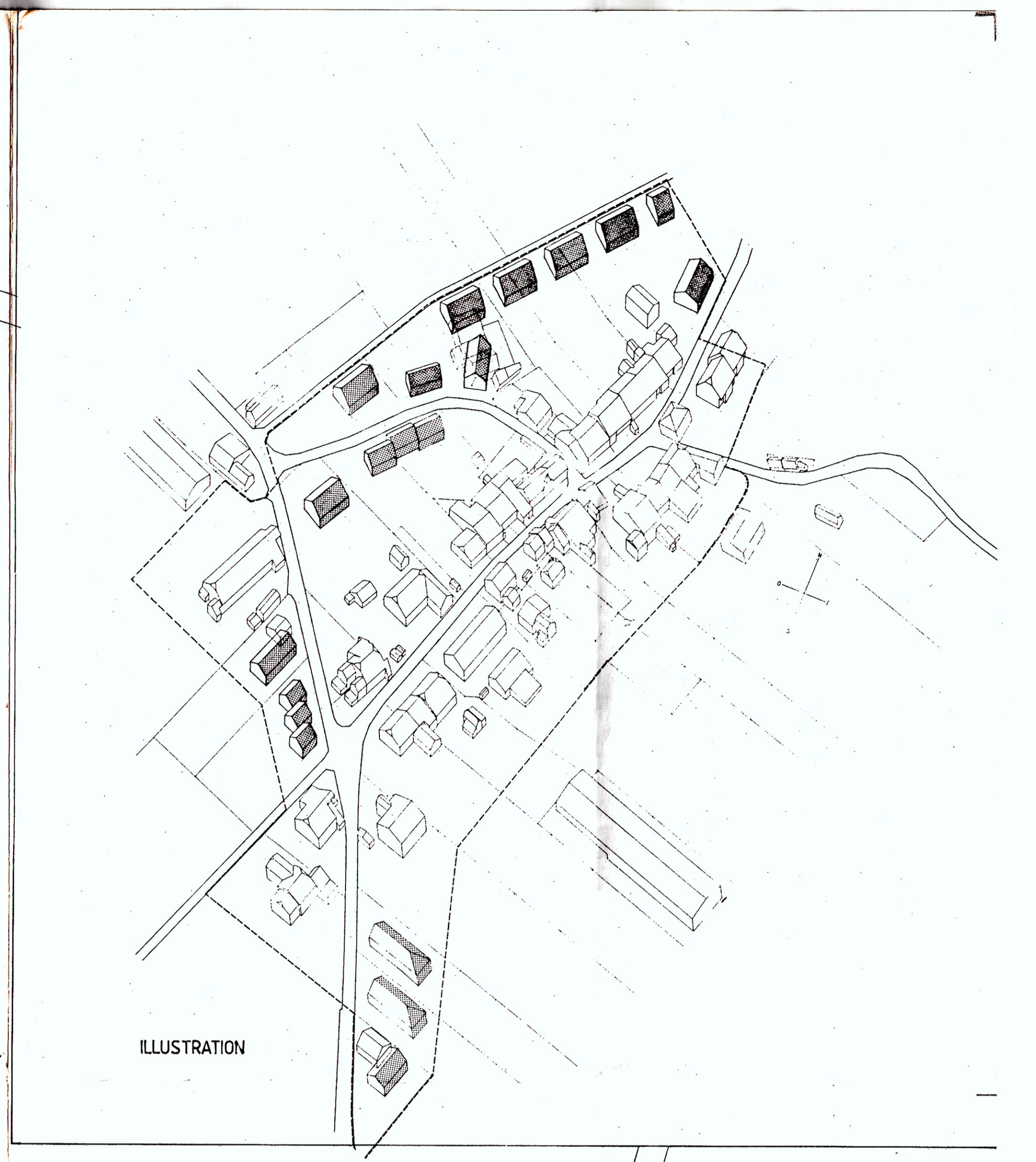

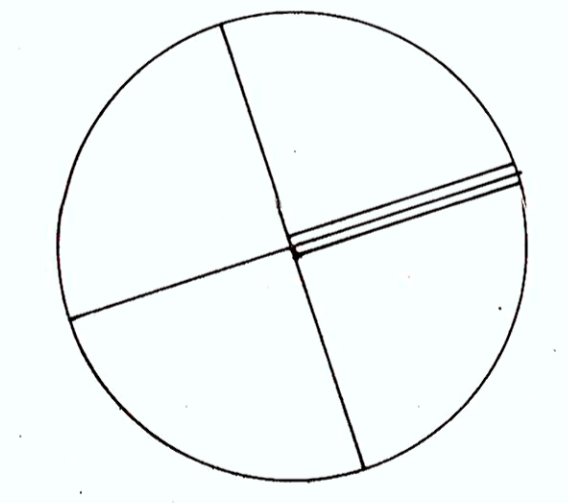
ECH. 1/500 Juin 1991

LEGENDE PLAN PARTIEL D'AFFECTATION

- A: ZONE DU VILLAGE**
- Périètre du plan et de la zone
  - - - Extérieur de la zone
  - - - Sous périmètre
  - ④ Secteur périphérique
  - ▨ Bâtimens cadastrés
- B: FIXANT LES LIMITES DE CONSTRUCTION**
- ▬ Nouvelles
  - ▨ Surface sur laquelle les travaux de transformation ou d'agrandissement conformes aux dispositions de l'article 80 al. 2 LATC peuvent être autorisés sans convention préalable de précanté à l'exclusion de toute reconstruction.
  - ▨ Surface sur laquelle les bâtimens ne peuvent qu'être entretenus. Les transformations ne sont pas autorisées.

COMMUNAUTÉ D'ARCHITECTES LA SARRAZ

TASSONNEYRE



PLANS D'INTENTION

- ACCES
- ▨ ZONE TAMPON ARBORISEE
- P PARKING D'INTERET PUBLIC
- CHEMINS PIETONS
- ▨ GROUPEMENT DE CONSTRUCTIONS
- DIRECTION DU FATAGE

